

Séance du 17 décembre 2018

### **Prestation de serment d'une Conseillère communale**

Excusée lors du précédent Conseil communal, Evelyne VANPEE (cdH-Ensemble) a prêté serment devant le Bourgmestre Pierre HUART en qualité de Conseillère communale.

### **Royal Cercle Sportif Nivellois**

Une avance financière pour le redressement de la trésorerie du club a été votée par les édiles pour lui permettre de rester affiliée à la fédération. Véronique VANDEGOOR (DéFI) a demandé pourquoi la Maison des Sports ne pouvait pas aider le club. L'Echevin des Sports Hubert BERTRAND (LB) a expliqué que le Contrat de gestion entre la Ville et la Maison des Sports ne le permettait pas.

### **Sacs-poubelles : pas d'augmentation**

Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné ce point lors de l'approbation du tableau prévisionnel du taux de couverture du coût vérité des déchets pour l'exercice 2019. Le prochain défi concernera la gestion des déchets organiques.

### **Chemin du Vert Baty**

Sur le tronçon compris entre la rue des Vertes Haies et la rue Buisson aux Loups et plus précisément entre le château d'eau et les habitations n°20-39, la circulation sera interdite dans les deux sens, excepté pour les piétons et les cyclistes.

### **Rénovation de l'ancien cinéma**

Les Conseillers ont approuvé la proposition de transaction pour le versement d'indemnités suite à l'arrêt des travaux du cinéma (69.000 €). Suite à l'interpellation de Louison RENAULT (PluS) rappelant l'évolution des coûts de ce chantier, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) s'est montré rassurant, annonçant la fin des travaux pour fin février.

### **Mise en lumière de la Collégiale Sainte-Gertrude**

Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Désignation d'un auteur de projet » sont approuvés (30.000 €). Le Conseiller André FLAHAUT (PluS) s'est interrogé : le fournisseur ORES n'a-t-il pas de solution ? Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué qu'ORES sera consulté en fonction de la proposition de l'auteur de projet. Il a aussi confirmé que pour ce patrimoine remarquable, une demande de subside sera introduite auprès de la Région wallonne.

### **Trottoirs à la chaussée de Bruxelles**

Le Conseiller Louison RENAULT a interpellé l'assemblée quant au manque de trottoirs entre la rue Lossignol et le restaurant Maximus sis chaussée de Bruxelles. Le Bourgmestre Pierre HUART a expliqué que la pose de trottoirs à cet endroit n'était pas une priorité, vu le caractère rural du lieu. Pierre HUART s'est par ailleurs réjoui de la pose prochaine d'un radar répressif à hauteur de la Ferme de l'Hostellerie.

### **Nettoyage de la piscine - récupération de l'eau ?**

Louison RENAULT s'est interrogé : existe-t-il un moyen de récupérer les m<sup>3</sup> d'eau lorsque la piscine communale et sa zone de tampon sont vidées ? L'Echevin Hubert BERTRAND a d'abord précisé que seule la moitié de la zone tampon sera vidée (90 m<sup>3</sup>) prochainement. Ceci étant, si

déchlorer l'eau est possible, la récupération d'un volume tel que celui de la piscine nécessite de coûteuses nouvelles installations pour la stocker, ce qui n'est pas envisageable à La Dodaine.